

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1706>



PRIVATISATION D'AÉROPORT DE TOULOUSE L'État joue un coup de bluff mais les opposants sont toujours sur le



Publication date: mercredi 8 mai 2019
pont

- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En annulant la procédure de sélection des candidats à la reprise de la société Aéroport Toulouse Blagnac, la cour administrative d'appel de Paris nous avait permis une avancée spectaculaire sur le chemin de l'annulation de la vente à CASIL-EUROPE. En contestant la décision de la cour d'appel dans le cadre d'un pourvoi en cassation, M. Bruno LE MAIRE refuse de reconnaître les manquements nombreux ayant conduit à une violation de l'intérêt général, au pillage des bénéfices d'une société rentable et à la spoliation d'un bien commun. Plus que jamais, l'État doit juguler le management aux seuls profits des actionnaires afin de tenir compte des autres parties prenantes : les salariés, les riverains, la sécurité et l'environnement.

«